

Où sont les postes Monsieur Blanquer ?

A lors que dans toute la France, mobilisations, grèves, rassemblements se succèdent contre la politique du ministre, pas de réponses de ce dernier le 12 novembre lors de la conférence de presse de J. Castex alors que les rassemblements le 10 novembre ont été particulièrement importants. Le ministre a même refusé de recevoir une délégation des organisations syndicales à Paris, alors que près de 2000 manifestants étaient présents.

Le ministre persiste et signe car son unique réponse consiste dans « l'hybridation » des cours généralisée pour les lycées.

La seule solution pour le ministre, c'est de faire cours en présentiel à 50% et de mettre en place le distanciel. D'ailleurs, sitôt la conférence de presse terminée, c'est sur les boîtes mail des personnels que sont apparues les nouvelles consignes en lien avec le BO du 12 novembre. Que dit le BO ?

« Les propositions sur les modalités d'organisation relèvent des chefs d'établissement, en concertation avec les équipes pédagogiques, en fonction de la situation locale et des besoins des élèves (...). Vu l'urgence sanitaire, la consultation du CA sur la nouvelle organisation peut s'effectuer a posteriori, si les délais de mise en œuvre le justifient. Des modifications dans l'organisation peuvent être effectuées après la réunion du conseil d'administration. »

Pour chaque niveau, pour chaque classe, une organisation est possible avec le bon vouloir ou pas des professeurs, par équipe, avec validation par le CA et les autorités académiques. Dans chaque établissement possibilité est donnée d'éclater les obligations réglementaires de service, de faire pression sur les collègues ! Les fiches mises en ligne dès le 12 novembre au soir prévoient encore d'aller plus loin : « Les équipes de direction, avec l'aide des professeurs principaux et des coordonnateurs des disciplines, organisent le travail des professeurs afin d'offrir aux familles une cohérence dans les apprentissages et dans les outils utilisés. », « Dans le cadre du plan de continuité pédagogique choisi par l'établissement, un enseignement « hybride » est mis en place. Il s'agit d'une combinaison d'activités d'apprentissage sur les temps de présence au lycée et à distance en mode synchrone ou asynchrone. »

L'Ecole, ce n'est pas le distanciel. Dans ce système, la liberté pédagogique n'existe plus. Les programmes non plus. Les professeurs sont livrés à eux-mêmes. Les lycéens aussi. Nul doute que le covid est un accélérateur de la mise en place de toutes les contre-réformes. Flexibilité des emplois du temps de tous, remise en cause du face à face élèves, du groupe classe déjà mis à mal avec la réforme du lycée, pérennisation du contrôle continu et donc attaques contre le baccalauréat et la poursuite des études universitaires. Ce cadre imposé n'est pas acceptable.

Chaque professeur doit pouvoir exercer comme il l'entend et la période particulière ne peut pas servir de justificatif. Nul ne peut être sous le joug du conseil pédagogique ou subir pressions et contraintes.

Le SNFOLC appelle les personnels à chiffrer les besoins en postes de professeurs, d'AED, de CPE, d'AESH pour obtenir l'allègement des effectifs nécessaire. Ce ne sont pas les 6 000 services civiques annoncés qui rétabliront les milliers d'heures de cours supprimés. Le ministre n'a pas renoncé cette année aux 1 400 suppressions de postes dans le second degré alors que plus de 23 000 nouveaux élèves étaient présents à la rentrée 2020. De même, ce sont 1 800 postes en moins toujours dans le second degré pour la rentrée 2021 et 25 000 élèves supplémentaires.

Le SNFOLC soutient toutes les initiatives en cours. Le SNFOLC et la FNEC FP-FO appellent les personnels à se réunir aux côtés des parents, des élèves, des personnels dans les collèges et lycées, nous exigeons du ministre qu'il donne enfin les moyens d'instruire.

Nous exigeons :

Le recrutement de tous les candidats sur listes complémentaires, le réemploi et un plan de titularisation pour tous les contractuels. Le recrutement de CPE, d'AED et d'AESH.

La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève jusqu'aux vacances pour couvrir toutes les situations.